



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUDE



Spécial AGROBIOLOGIE

PENSEZ À RETROUVER NOS PRÉCONISATIONS
ACTUALISÉES SUR LE RÉPONDÉUR
MÉTÉO FRANCE
RUBRIQUE AGROMÉTÉOROLOGIE
☎ 0992 68 02 11 (0,34€/min)

N° 2

12 avril 2010

✎ Excoriose :

Rappel de notre précédent flash: Le traitement peut se justifier sur les parcelles à forte proportion de symptômes, repérés au moment de la taille : sarments gris-blancs à points noirs ou présentant des crevasses à la base (en cas de doute, contactez votre technicien de secteur).

Le stade de traitement correspond à 40 % des bourgeons au stade sortie des feuilles, **à contrôler sur les coursons.**

Intervenir avec du soufre mouillable (1,25 kg par hectolitre), à renouveler 1 semaine plus tard (action secondaire contre les acariens). Mouiller les bourgeons jusqu'au point de ruissellement. Un traitement spécifique est indispensable, le premier traitement pour les autres maladies (oïdium, mildiou) se positionne beaucoup plus tard.

✎ Entretien du sol :

Dans l'objectif de limiter l'humidité au niveau des bourgeons, augmentant les risques de gelées et favorable aux attaques cryptogamiques (excoriose pour l'instant), il est recommandé de:

- Suspendre le travail du sol pendant le début de croissance de la vigne;
- Gyrobroyer les parcelles enherbées.

Brèves

Collecte emballages vides produits phytosanitaires:

Les 14 et 15 avril chez vos distributeurs participants.

Aides Bio :

Que ce soit pour la conversion ou le maintien, la déclaration des surfaces en Agriculture Biologique, est à faire au travers d'un dossier PAC.

Vous avez jusqu'au 17 mai. La Chambre d'Agriculture peut vous apporter son concours. Contact: 04 68 11 79 79.



Retrouvez toutes nos informations sur www.aude.chambagri.fr

Vos Conseillers Bio

Eric LE HO 06 74 09 41 61 eric.leho@aude.chambagri.fr

Céline FORGET (Ouest du département) 06 84 54 64 91 celine.forget@aude.chambagri.fr